

L'économie costarmoricaine est peu dépendante des centres de décision externes

Dans les Côtes-d'Armor, les emplois dépendent peu de centres de décision situés hors du département, et moins encore à l'étranger. Le département se classe ainsi parmi les trente premiers pour son indépendance économique. Conséquence d'un mouvement de concentration du tissu productif, notamment industriel, la part des emplois dépendants de l'extérieur tend cependant à augmenter peu à peu. Par ailleurs, le département compte peu d'entreprises rayonnant en dehors de ses frontières.

Michel Rouxel (Insee)

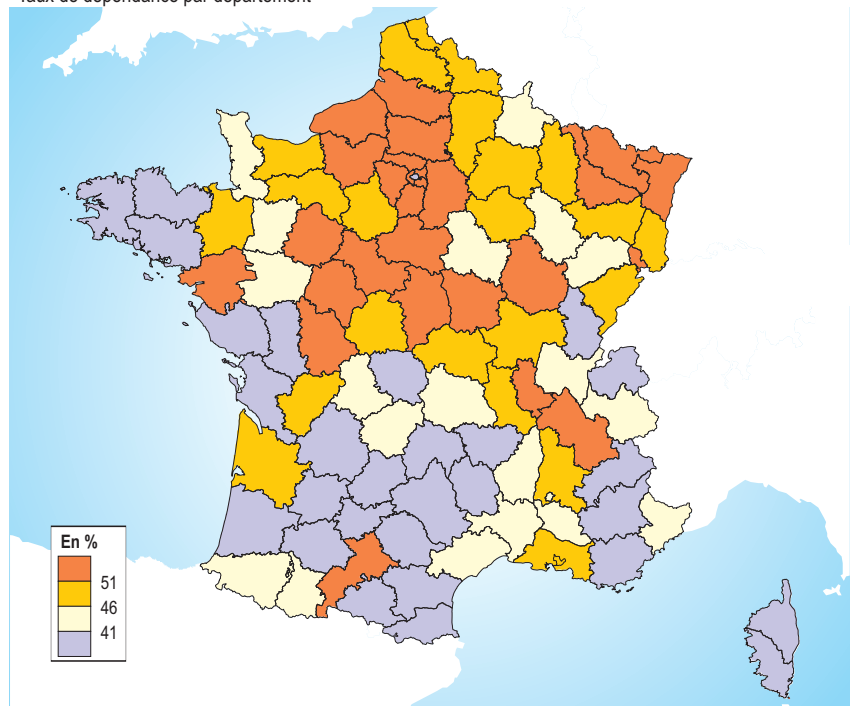
La dépendance économique des emplois à des centres de décision locaux ou extérieurs, dans un monde de plus en plus globalisé, représente un enjeu important pour un territoire. Un ancrage local implique une plus grande prise en compte du territoire dans l'impact des décisions (fermeture, délocalisation par exemple). Il entraîne une plus importante capacité d'action de la puissance publique. Mais cette indépendance peut cependant également être le signe d'une difficulté à attirer les capitaux mobiles des plus grandes entreprises. Par ailleurs, l'appartenance d'un établissement à une plus grande organisation peut favoriser l'accès à des marchés ou améliorer sa capacité d'innovation.

Un taux de dépendance relativement faible...

Plus des deux tiers des établissements¹ situés dans les Côtes-d'Armor

1 Une économie costarmoricaine peu dépendante

Taux de dépendance par département



1- Cf. méthodologie

Source : Insee, clap Lifi 2011

2 83 % des établissements costarmoricains dépendent d'un centre de décision interne

Répartition des établissements et des salariés suivant la localisation du centre de décision

	Établissements (en %)		Salariés (en %)		Effectif moyen par établissement	
	Côtes-d'Armor	Moyenne des départements*	Côtes-d'Armor	Moyenne des départements*	Côtes-d'Armor	Moyenne des départements*
Centre de décision dans le département de travail						
Établissements indépendants	68	64	34	28	4	4
Établissements d'une entreprise du département	10	10	8	7	6	7
Établissements d'un groupe du département	5	7	17	17	27	26
Total	83	81	59	52	6	6
Centre de décision hors du département de travail						
Établissements d'une entreprise hors département	2	3	2	2	5	6
Établissements d'un groupe français hors département	13	12	35	32	22	27
Établissements d'un groupe étranger	2	4	4	14	17	37
Total	17	19	41	48	19	26

* de France métropolitaine

Champ : secteur marchand, établissements employeurs

Source : Insee, Clap Lifi 2011

constituent l'unique implantation de l'entreprise à laquelle ils appartiennent. Ce sont généralement des petits établissements qui ne comptent que quatre salariés en moyenne. Mais ils rassemblent plus d'un tiers des emplois salariés du département en 2011, soit six points de plus que la moyenne métropolitaine. Pour ces établissements indépendants, le centre de décision se confond avec celui de la production ou de la commercialisation.

Par ailleurs, 15 % des établissements costarmoricains dépendent d'une entreprise ou d'un groupe situé dans le département. Ils représentent 25 % des emplois.

Ainsi, au total, 83 % des établissements et 59 % des emplois costarmoricains

dépendent d'un centre de décision interne au département, soit sept points au-dessus de la moyenne française (figure 2). Ce taux est cependant proche de celui de l'ensemble des départements de comparaison², équivalent à celui du Morbihan et plus élevé que celui du Finistère. Cette surreprésentation des emplois ne dépendant pas de centres de décision externes résulte de nombreux facteurs (importance relative des différents secteurs d'activité dans le département, faible présence de grandes entreprises et d'implantations étrangères).

Elle préserve les capacités des entreprises à maîtriser leur développement, à décider de leur stratégie d'implantation, ou à définir des options d'organisation locale.

Cependant, elle limite l'accès aux sources d'investissement et d'ouverture à de nouveaux marchés. Un territoire moins attractif pour les établissements extérieurs peut pâtir d'un manque à gagner en termes de liens économiques, de développement et donc d'emplois créés.

La dépendance économique peut être le reflet d'un phénomène géographique, du fait de la concentration des principaux centres de décision près des lieux de contrôle économique que sont les capitales, nationales ou régionales. De ce fait, la dépendance vis-à-vis de l'Île-de-France est bien souvent élevée.

Les Côtes-d'Armor n'échappent pas à cette règle : Paris et les Hauts-de-Seine sont les principales localisations de ses centres de décision externes (figure 3). C'est notamment le cas pour les grandes entreprises nationales de services et de communication (La Poste, Orange-France Télécom, banques,...). Puis viennent les autres départements bretons : 8,5 % des effectifs costarmoricains en dépendent, ce qui est le taux de dépendance régionale le plus élevé des 88 départements de province (moyenne de province : 2,9 %). L'Ille-et-Vilaine et le Finistère exercent une influence de même importance, principalement due à leurs entreprises agroalimentaires (Daunat, Triskalia) alors que le Morbihan contrôle moins d'emplois. Enfin, 28,5 % des emplois dépendent d'un centre de décision situé en France mais hors des départements bretons.

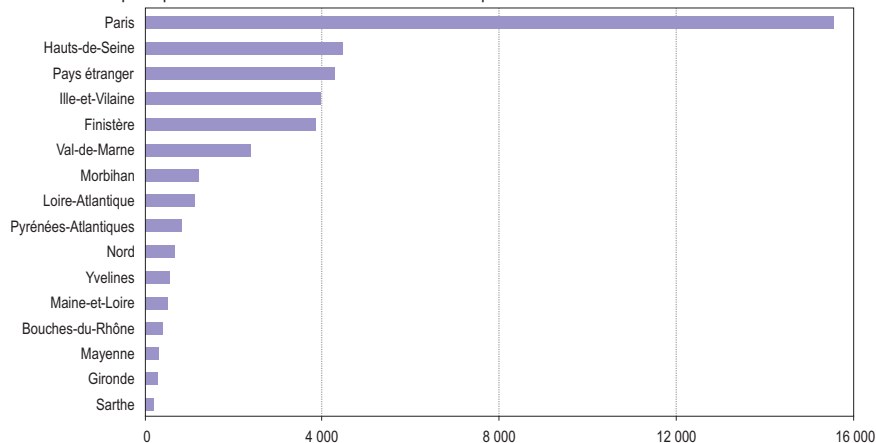
Le taux de dépendance³ des Côtes-d'Armor (41 %) peut paraître relativement faible mais 28 autres départements métropolitains, principalement situés dans le sud ou dans l'ouest du pays, sont dans ce cas (figure 1). Ce taux est de 36 % dans la zone d'emploi de Dinan qui offre moins d'emplois industriels, mais dépasse les 40 % dans les zones plus diversifiées : 43 % pour la zone d'emploi de Lannion (télécommunications) et respectivement 44,5 % et 46 % pour celles de Loudéac et Guingamp (IAA).

2- Cf. méthodologie

3- Taux de dépendance par rapport aux limites départementales

3 Paris et les Hauts-de-Seine : principales localisations des centres de décision

Localisation des principaux centres de décision et nombre d'emplois dans les Côtes-d'Armor



Champ : secteur marchand

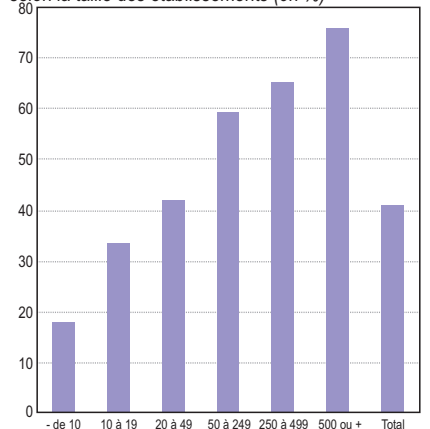
Source : Insee, Clap Lifi 2011

Encadré L'enjeu de l'implantation des centres de décision des entreprises

Réalisée en partenariat avec l'Agence de Développement des Côtes-d'Armor (CAD), cette étude de l'INSEE constitue une première approche dans la connaissance de la localisation des sièges sociaux (ou des têtes de groupe) des entreprises situées en Côtes-d'Armor. S'il apparaît que les centres de décision externes sont encore assez peu nombreux, la tendance est toutefois à la diminution de cette indépendance. Côtes-d'Armor Développement envisage donc de réaliser dans un second temps une enquête auprès d'entreprises considérées comme « stratégiques ». L'objectif est double : étudier les conséquences de cette évolution sur le tissu économique du département et définir les leviers d'action à mettre en œuvre afin de préserver l'implantation des centres de décision en Côtes-d'Armor.

4 Les établissements dépendants sont plus fréquemment de grande taille

Taux de dépendance des emplois costarmoricens selon la taille des établissements (en %)



Source : Insee, Clap Lifi 2011

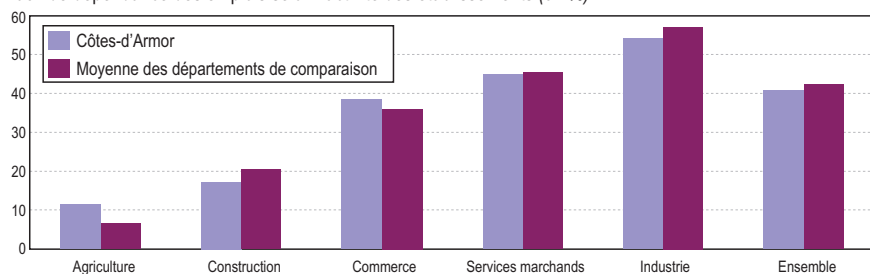
...lié à la structure de l'économie costarmoricaine

Au-delà des effets de concentration géographique des centres de décision, d'autres facteurs entrent en jeu, pesant en sens inverse. En effet, le taux de dépendance économique provient notamment de la taille et de l'organisation des secteurs d'activité présents sur le territoire.

Les établissements indépendants sont généralement de petite taille : 93 % comptent moins de 10 salariés (figure 4). Le faible taux de dépendance dans les Côtes-d'Armor est donc une conséquence d'une proportion peu élevée de grands établissements, généralement plus dépendants (seulement 2 % emploient plus de 50 salariés) et d'un poids moindre dans l'ensemble des emplois (38 % contre 46 % au niveau national).

5 Un taux de dépendance plus élevé dans l'industrie

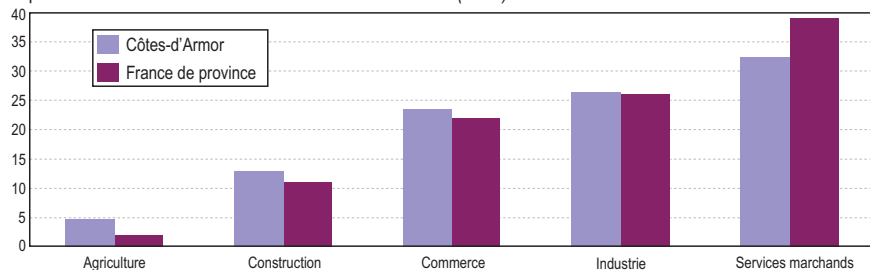
Taux de dépendance des emplois selon l'activité des établissements (en %)



Source : Insee, Clap Lifi 2011

6 L'agriculture, la construction et le commerce sont surreprésentés dans les Côtes-d'Armor

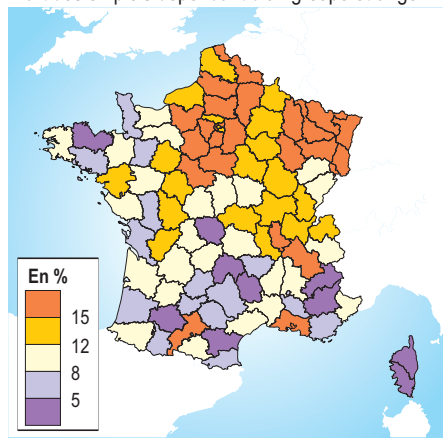
Répartition des effectifs salariés selon le secteur d'activité (en %)



Source : Insee, Clap Lifi 2011

7 Faible impact des groupes étrangers

Part des emplois dépendant d'un groupe étranger



Source : Insee, Clap Lifi 2011

En outre, les PME (y compris les micro-entreprises) sont majoritaires dans les Côtes-d'Armor ; elles rassemblent 56 % des emplois du département, soit 10 points de plus que la moyenne nationale.

Le faible taux de dépendance est également le reflet de la structure des secteurs d'activité du département (figures 5 et 6). La plus forte fréquence d'établissements indépendants s'observe communément dans l'agriculture, la construction et le commerce, secteurs surreprésentés dans les Côtes-d'Armor. L'industrie est nettement plus propice aux élargissements d'entreprises et aux alliances. Son taux de dépendance y atteint 54 % contre respectivement 12 % dans l'agriculture et 17 % dans la construction. Le taux de dépendance est de 56 %

dans le principal secteur industriel employeur du département : les industries agroalimentaires. Plus de la moitié des effectifs dépendent d'un groupe extérieur au département, comme l'entreprise Kermené, mais les groupes départementaux, en premier lieu la Cooperl-Arc-Atlantique, représentent un quart de l'emploi.

Enfin, le faible taux de dépendance résulte aussi du moindre impact des groupes étrangers (figure 7). Avec seulement 4 % des emplois, les Côtes-d'Armor sont un des départements où les groupes étrangers sont les moins présents. Cette situation correspond à un certain manque d'attractivité des capitaux externes, en particulier dans l'industrie qui joue un rôle moteur.

Quelques éléments ressortent de l'examen des taux de dépendance observés dans les Côtes-d'Armor et les sept départements de comparaison. Les taux s'étalent de 35 % en Charente-Maritime à 51 % dans la Sarthe. Les Côtes-d'Armor sont assez proches de la moyenne (42,6 %), notamment pour les secteurs de l'industrie et des services. Dans l'industrie, la Manche et la Sarthe montrent une plus forte dépendance, due à l'impact de grandes entreprises (respectivement Areva et Renault). Dans les services, l'Ille-et-Vilaine se détache (transport, informatique), tandis que la Vendée reste en deçà des autres départements.

L'augmentation de la dépendance : un phénomène principalement industriel

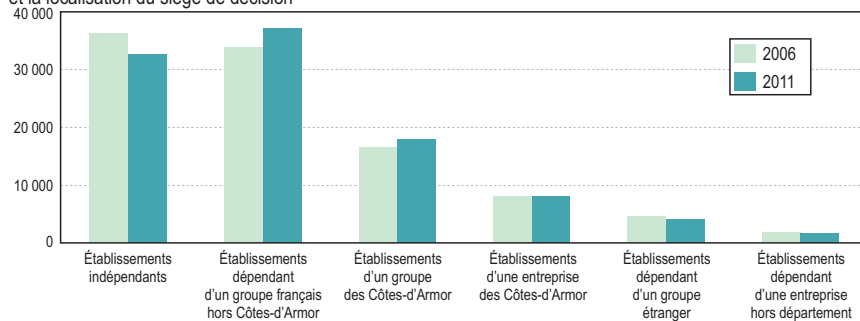
Le taux de dépendance des Côtes-d'Armor a augmenté de deux points entre 2006 et 2011, du fait de la progression des groupes français, la part des capitaux étrangers baissant de 4,5 % à 4 %. Deux raisons essentielles : une augmentation du nombre et des effectifs des établissements dépendants d'un groupe extérieur et une baisse de ces mêmes indicateurs parmi les établissements indépendants. Ces évolutions concernent plusieurs secteurs, mais essentiellement l'industrie. Le taux de dépendance industrielle du département a augmenté de 48 % à 54 % durant la période. Cette hausse est principalement imputable aux IAA qui représentent la moitié des effectifs industriels.

Parmi les sept départements de comparaison, quatre ont également un taux de dépendance en hausse. De même, sur l'ensemble de la métropole, le taux de dépendance augmente dans trois départements sur quatre, ce qui traduit une plus grande concentration du tissu productif.

Les salariés des établissements indépendants des Côtes-d'Armor sont moins nombreux en 2011 qu'en 2006 (figure 8), sans que l'on puisse distinguer l'effet des créations d'entreprises, des changements de statut et des créations d'emplois. Ces

8 Diminution du nombre de salariés dans les établissements indépendants

Nombre de salariés des établissements des Côtes-d'Armor en 2006 et 2011 suivant la nature et la localisation du siège de décision



Champ : secteur marchand non agricole

Source : Insee, Clap Lifi 2006 et 2011

évolutions concernent aussi bien l'industrie que la construction et le commerce. Au contraire, les salariés des établissements dépendants d'un groupe sont nettement plus nombreux sur cette période, en particulier dans l'industrie, pourtant marquée par une baisse des effectifs depuis plusieurs années. C'est particulièrement le cas pour les groupes français dont le siège est situé hors du département.

Un rayonnement économique assez limité

Parmi les 72 000 emplois salariés du secteur marchand des entreprises ou groupes dont le siège est costarmoricain, 9 200

se situent en dehors des Côtes-d'Armor en 2011. Ce « taux de contrôle » égal à 12,7 % est en dessous de la valeur médiane des départements métropolitains (15 %) et le plus faible, avec la Charente-Maritime, des départements de comparaison. Avec ce taux, les Côtes-d'Armor se placent au 61^e rang des départements français. Les emplois contrôlés par les Côtes-d'Armor concernent surtout la fabrication de denrées alimentaires et le commerce. Ils sont principalement situés en Bretagne et dans les départements du grand ouest, signe de l'importance de la filière agroalimentaire pour le département.

Présentant à la fois des faibles taux de dépendance et de contrôle, le tissu

productif des Côtes-d'Armor montre ainsi un degré d'ouverture vers l'extérieur peu élevé. Il se compose davantage d'entreprises locales, dont 56 % des dirigeants d'entreprise sont natifs du département, contre 45 % pour la moyenne des départements en France. ■

Définitions

Établissement : unité de base du système productif, l'établissement peut être un élément d'un système plus complexe (entreprise ou groupe) ou bien constituer à lui tout seul une entreprise mono-établissement.

Entreprise : unité légale représentée par une personne juridique, physique ou morale, qui exerce pour son propre compte une activité et qui possède une autonomie de décision. Cette autonomie peut être limitée dans le cas d'appartenance à un groupe.

Groupe : ensemble de sociétés liées entre elles par des participations au capital et parmi lesquelles l'une détient sur les autres un pouvoir de décision.

Tête de groupe : entreprise qui contrôle au moins une autre entreprise et qui n'est elle-même contrôlée par aucune autre entreprise. Le contrôle est défini par la détention de plus de 50 % des voix en assemblée d'actionnaires. Elle peut être située hors du territoire français.

Centre de décision : tête de groupe si l'établissement appartient à un groupe ou siège social de l'entreprise dans les autres cas. Le centre de décision représente le sommet de la pyramide légale du groupe ou de l'entreprise mais peut ne pas correspondre au centre de décision réel, notamment dans le cas de localisation due à des facilités fiscales.

Taux de dépendance : part des emplois d'un territoire contrôlés par des centres de décision externes au territoire étudié.

Taux de contrôle : part des emplois salariés situés hors d'un territoire et contrôlés par des centres de décision internes au territoire.

Méthodologie

Les départements de comparaison :

Pour affiner un diagnostic territorial, il est pertinent de se référer à des territoires comparables. Le département des Côtes-d'Armor est naturellement lié aux trois autres départements de la région, retenus comme territoires de comparaison. À ceux-ci ont été ajoutés certains départements sélectionnés pour leur similitude en termes de nombre d'emplois et/ou de structure économique et n'abritant pas de capitale régionale. Il s'agit de la Manche, la Sarthe, la Vendée et la Charente-Maritime.

Champ de l'étude :

Il comprend tous les secteurs à l'exception des activités non marchandes et des agences d'interim. Cela représente 14 000 établissements dans les Côtes-d'Armor employant 106 300 salariés en 2011, soit 57 % de l'ensemble des salariés du département.

À noter que les Côtes-d'Armor comptent 43 800 emplois dans la fonction publique au 31/12/2011, soit 23 % du total des salariés. Un tiers de ces emplois dépend de la fonction publique d'État et donc d'un centre de décision extérieur au département. La fonction publique territoriale en emploie 43 % et la fonction publique hospitalière 24 %.

Pour en savoir plus

- Le Finistère : une économie qui préserve ses centres de décision en s'appuyant sur ses groupes / Michel Rouxel, Nadine Le Hir ; Insee Bretagne ; Adeupa. - Dans : *Octant Analyse* ; n°37 (2012, déc.). - 6 p.
- Les groupes dans les services : des activités diversifiées proches du cœur de métier / Yohan Baillieul ; Insee. - Dans : *Insee première* ; n° 1109 (2006, nov.). - 4 p.
- La localisation des centres de décision : quels impacts sur les entreprises ? / CCI Bretagne. - Dans : *Repères économiques* ; n° 8 (2014, mars). - 4 p.
- Réflexions sur la notion de centres de décision économique et sur les risques de délocalisation associés / Audition au Sénat de Jean-Philippe Cotis ; OCDE. - (2006, 19 oct.). - 6 p.

Insee Bretagne

36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :

Michel Guillemet

Rédacteur en chef :

Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :

Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013

© Insee 2014

